

*Questions orales***L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE****LES RÉPERCUSSIONS DE LA MAJORATION DU TAUX BANCAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, que le ministre se rende ridicule à la Chambre, cela peut toujours aller, mais qu'il le fasse en présence de nos interlocuteurs américains, c'est moins drôle. Le ministre de l'Expansion économique régionale pourrait-il nous dire s'il a consulté à ce sujet le ministre des Finances, et s'il s'est assuré que cette décision de hausser le taux d'intérêt ne compromettra pas gravement la politique de développement régional dans notre pays, notamment dans les quatre provinces Atlantiques.

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Je puis dire au député que nous ne recevons pas tellement de demandes actuellement et que cette situation ne devrait pas changer sensiblement. Je rappelle au député la situation qui régnait à l'époque où le taux d'intérêt était très élevé, encore plus élevé qu'il ne le sera à la suite de la nouvelle hausse. Il y a beaucoup d'investissements qui se font dans sa province de la Nouvelle-Écosse . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Terre-Neuve.

M. Lessard: . . . et cette hausse n'aura pas de conséquences désastreuses et ne freinera pas tellement les investissements dans notre pays.

* * *

LE NORD CANADIEN**AKAMINA-KISHINENA (C.-B.)—LA RÉACTION DES MINISTRES PROVINCIAUX DEVANT L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je veux remercier le ministre de me faire tenir copie de sa correspondance avec les ministres provinciaux des Forêts et de l'Environnement de la Colombie-Britannique sur la question de la vallée de l'Akamina-Kishinena. Le ministre pourrait-il nous dire comment les autorités provinciales ont réagi devant ses protestations?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, il me faudra d'abord vérifier. Je le ferai dès cet après-midi, et je rendrai réponse au député.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**AKAMINA-KISHINENA (C.-B.)—LA PROTECTION DE LA FAUNE**

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Ma question s'adresse au ministre de qui relève le Service canadien de la faune, je veux dire le ministre d'État (environnement). Je voudrais savoir si celui-ci a eu l'occasion, au nom du Service canadien de la faune, de faire des instances au service du même nom de la Colombie-Britannique et d'exprimer les inquiétudes que sus-

[M. Chrétien.]

cite le sort de certaines espèces dans la région d'Akamina-Kishinena?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, j'ai étudié la question. Toutes les espèces qui sont en cause dans cette région relèvent de la compétence de la province. Je ne suis pas encore intervenu parce que toute cette affaire est du ressort du gouvernement provincial.

* * *

L'ÉNERGIE**LES REMBOURSEMENTS DE GULF OIL À SES ACTIONNAIRES—L'OPPORTUNITÉ D'UNE ACTION SIMILAIRE DE LA PART DE L'EACL**

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et elle porte sur une décision très intéressante rendue mardi après-midi par une cour d'appel fédérale aux États-Unis. D'anciens employés de la société Gulf Oil, et d'autres actuellement en poste se sont vus obligés de rembourser à ses actionnaires la somme de 18.8 millions de dollars qui avait été déversée illégalement. Drôle de coïncidence, il se peut qu'une partie de cet argent ait été versée à un certain Saul Eisenberg relativement à une transaction en Corée du Sud.

La question que je veux poser au ministre est la suivante: je me demande s'il a déjà envisagé la possibilité que le gouvernement, en sa qualité d'actionnaire de l'Énergie atomique du Canada Ltée représentant les citoyens du Canada, tente de récupérer une somme à peu près égale que d'anciens fonctionnaires de cette société, et d'autres encore en poste, avaient déboursée à des fins jugées illégales par un comité de la Chambre.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ignore tout des allégations contenues dans l'entrée en matière du député. Comme il le sait sans doute, et je crois qu'on l'a fait remarquer au comité dont il était le président, le contrat conclu entre l'EACL et M. Eisenberg ou sa compagnie est considéré comme un contrat légal.

M. Lawrence: Je ne le savais pas, monsieur l'Orateur. Si le ministre me reprend, je serais heureux de l'entendre me dire, par exemple, que lors de la transaction avec l'Argentine, il n'a pas du tout été question du montant de 2.5 millions, ou en tout 5 millions en dollars américains, versé par l'EACL au nom du ministre et en mon nom, à un agent inconnu à des fins inconnues mais par des moyens assez contestables. Le ministre reconnaît-il maintenant à la Chambre que cette transaction figurait dans le contrat conclu entre l'EACL et les autorités argentines? Si tel est le cas, c'est la première fois qu'on nous fournit ce renseignement.

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député me semble être tout embrouillé. S'il veut bien faire un effort de mémoire, il se rappellera que l'arrangement conclu avec M. Eisenberg et ses compagnies concernait le contrat avec la Corée et non celui avec l'Argentine.